

## **Communiqué de presse du Conseil administratif**

Aux représentant-e-s des médias

**14 juin 2023**

**Le Conseil administratif va proposer au Conseil municipal l'ouverture de deux crédits pour un montant total de 20'700'700 francs destinés à l'aménagement d'une ligne de transports en commun dite "Axe Frontenex", à l'aménagement de l'espace public associé et à l'assainissement des eaux situé dans le périmètre du projet dont à déduire 9'677'600 francs de recettes, soit un montant total net de 11'100'100 francs.**

### **L'Axe Frontenex**

Le projet « Axe Frontenex » vise à assurer une intégration harmonieuse des quelque 2'200 habitant-e-s et 400 emplois attendus le long de la nouvelle ligne de transport public à l'horizon 2025 dans le cadre du développement du secteur qui traverse les communes de Genève, de Cologny, de Chêne-Bougeries et de Chêne-Bourg.

Sur le territoire de la Ville de Genève, le tracé de la future ligne de bus empruntera le chemin Frank-Thomas, puis le barreau Frank-Thomas (rue Berthe-Vadier), bifurquera sur la route de Frontenex puis rejoindra l'avenue de Frontenex avant de se raccrocher au réseau des Transports publics genevois à la place des Eaux-Vives.

### **Espace public et mobilité douce**

Les aménagements de l'espace public sur l'avenue de Frontenex vont permettre l'amélioration du confort des modes doux, piétons et cycles ainsi que l'amélioration des arrêts de bus.

Sur l'avenue de Frontenex, la longueur des traversées piétonnes au droit de la place des Eaux-Vives sera réduite avec l'aménagement d'avancées de trottoir. A la route de Frontenex, la priorité des piétons sur le trafic motorisé sera renforcée avec l'aménagement de trottoirs traversants au droit de chaque rue de quartier débouchant sur la route de Frontenex. Les traversées piétonnes seront, quant à elles, régulées en totalité. Quant au bruit routier, il sera sensiblement diminué avec le passage de véhicules TPG électriques au lieu des véhicules thermiques actuels et la chaussée sera équipée de revêtement phono-absorbant de dernière génération.

### **Végétalisation**

Un aménagement comprenant des massifs de vivaces, de part et d'autre du grand cèdre sur la route de Frontenex, sera mis en place. De petits arbres seront également plantés en face de ce dernier. Le choix des essences répondra aux enjeux du réchauffement climatique, par le biais de plantes indigènes permettant de réduire l'arrosage. Un alignement d'arbres tige complétera cet aménagement en direction du barreau Frank-Thomas.

L'entrée de la zone 30 km/h du quartier des Eaux-Vives par la rue Ernest-Bloch sera également accompagnée de la plantation d'un arbre tige.

### **Réhabilitation du réseau d'assainissement des eaux**

D'un point de vue hydraulique et selon l'image directrice de l'assainissement, le périmètre du projet routier « Axe Frontenex » s'étend sur deux bassins versants différents, impliquant la mise en place de solutions ciblées selon les enjeux. Le projet d'assainissement des eaux dans le secteur « Frontenex/Eaux-Vives », vise à poursuivre les efforts engagés par la Ville de Genève depuis de nombreuses années en matière de protection de l'environnement, plus particulièrement du cours du Rhône.

### **Urgence climatique**

Les nouveaux aménagements prévus le long de cet axe majeur de mobilité, la création d'équipements cyclables contigus et la requalification et la végétalisation des espaces publics répondent pleinement aux axes de la stratégie climat de la Ville de Genève, en particulier les axes de la mobilité, de l'aménagement du territoire et de la biodiversité.

### **Contact :**

#### **Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité**

Mme Frédérique Perler, Conseillère administrative, par l'intermédiaire de M. Marc Moulin, collaborateur personnel : 022 418 20 17 – 076 210 48 16 - [marc.moulin@ville-ge.ch](mailto:marc.moulin@ville-ge.ch)